

# EPREUVE DE POURSUITE A VUE SUR LEURRE

## Vizille (38) ▶ Dimanche 16 octobre 2011

Juge.....M.Douis (F)  
Conducteurs techniques.... Damblans, Jougnot, Rival, Villemagne, Le Pann  
Circuit ouvert sur herbe.....  
Distances réglementaires à chaque race.....  
Secrétariat et contrôle vétérinaire..... à partir de 8h15  
Remise des carnets .....jusqu'à 8h45  
Début de l'épreuve ..... 9h30

Les Lévrieriers non présents à 9h ne pourront pas participer à l'épreuve.

Merci de votre compréhension.

**Clôture impérative le 05 octobre 2011**

(cachet de la Poste faisant foi).

Les engagements et le règlement de leur montant à l'ordre du CLDS,  
sont à adresser à :

**Amandine SALLAZ - Les Grands Prés - Villard Mavin 73460 CLERY**

✉ secretariat@clds.fr ☎ tél. +33 (0) 6 63 19 52 88 ou +33 (0) 4 79 32 88 60

*Informations pour le virement* : étab 13825 - guichet 00200 - n°compte 08002222437 - rice 68

Si vous souhaitez un accusé de réception nous joindre une enveloppe timbrée  
ou réponse possible par e-mail (pensez à bien spécifier votre adresse e-mail).

**N° à joindre le jour de l'épreuve :**

**+33 (0)6 63 19 52 88 (A. Sallaz) ou +33 (0)6 71 09 80 60 (D. Caillat)**

**Joindre impérativement le certificat anti-rabique  
pour tous les pays étrangers.**

## INSRIPTIONS

**Paiements** : afin de limiter le temps d'attente lors du dépôt des carnets de travail  
le matin des épreuves, nous avons décidé de supprimer le paiement sur place  
sauf pour les propriétaires étrangers. Vous pouvez continuer à inscrire par email  
ou par courrier, mais dans les 2 cas, nous vous demandons de nous adresser  
votre règlement.

**Les engagements non accompagnés du règlement par chèque ou virement  
à l'ordre du C.L.D.S ne seront pas retenus.**

**Forfaits** : concernant les forfaits, **merci de nous avertir au plus vite.**

Tout forfait annoncé sera remboursé sur demande jusqu'au jour de l'épreuve,  
en nous avertissant par téléphone (06 63 19 52 88) au plus tard à 8h30 le jour  
de l'épreuve.

## RAPPEL

## HEBERGEMENT



HÔTEL SANDRA

Odile ROYET

46, rue des Bonnardon  
38220 VIZILLE France

Tel/Fax: 33 (0) 4 76 68 10 01

*Tente, caravane, camping-car  
sont les bienvenus sur place.*

www.hotelsandra.fr – e-mail: courrier@hotelsandra.fr

Calme – parking privé – proche du château



## ITINERAIRE ET ACCES

*Vizille se trouve à 17 km au Sud de Grenoble, sur la route des stations de l'Oisans (l'Alpe d'Huez, les Deux Alpes...)*

**Venant de Lyon ou de Valence**, continuer sur la voie rapide après le péage sortie n°8, direction Gap-Briançon.

**Venant de Annecy ou Chambéry**, prendre la Rocade Sud sortie n°2, direction Uriage.

**Suivre le fléchage à l'entrée de Vizille !**

**Bonne route !**



**A Vizille suivre le fléchage « manifestation canine » en direction du parc du Château de Vizille.**

**Les voitures resteront à l'extérieur du parc.**

### Coordonnées GPS

**45°04'16.82" N  
05°46'21.60" E**





# FEUILLE D'ENGAGEMENT - PVL

(à retourner accompagnée de son règlement)

Vizille (38) ▶ Dimanche 16 octobre 2011

Race : \_\_\_\_\_ Sexe : mâle  femelle

Nom du Lévrier : \_\_\_\_\_

Tatouage : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ LO : \_\_\_\_\_

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Propriétaire : NOM : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

1 <sup>er</sup> Lévrier <input type="radio"/>	2 <sup>e</sup> Lévrier <input type="radio"/>	3 <sup>e</sup> et suivants <input type="radio"/>	Vétérant <input type="radio"/> (de 6 à 8 ans ; facultatif)
20 euros	10 euros	5 euros	8 euros

**A titre d'information, en 2011, la limite d'âge concerne les Lévrieriers nés en 2002 et avant.  
 La classe vétérant sera accessible aux Lévrieriers nés en 2003, 2004 et le 1er janvier 2005 uniquement.**

## Conditions de participation :

### Chaque Lévrier doit :

- ✓ être confirmé et définitivement inscrit au LOF ou à un LO,
- ✓ avoir un carnet de travail de poursuite et être titulaire du BPV ou posséder une licence internationale de racing ou de coursing,
- ✓ avoir subi obligatoirement la vaccination antirabique (joindre impérativement son certificat pour tous les pays étrangers),
- ✓ ne pas être sur le coup d'une disqualification pour une attaque en course,
- ✓ avoir sa participation payée à l'inscription.

**ATTESTATION** : Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue tous les articles du règlement de ces épreuves dont j'ai pris connaissance. J'exonère spécialement et entièrement la Société et les Clubs de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers), survenus à mon Lévrier ou à moi-même, ou causés par lui. Je certifie sur l'honneur que mon Lévrier ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de ces épreuves de travail. Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucune Société ou Club dissidents à la SCC, ni d'aucun organisme non reconnu par la FCL. En cas de fausse déclaration, j'accepte, d'ores et déjà, de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement et notamment la disqualification de mon Lévrier et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Fait à :

Le :

Signature :

